

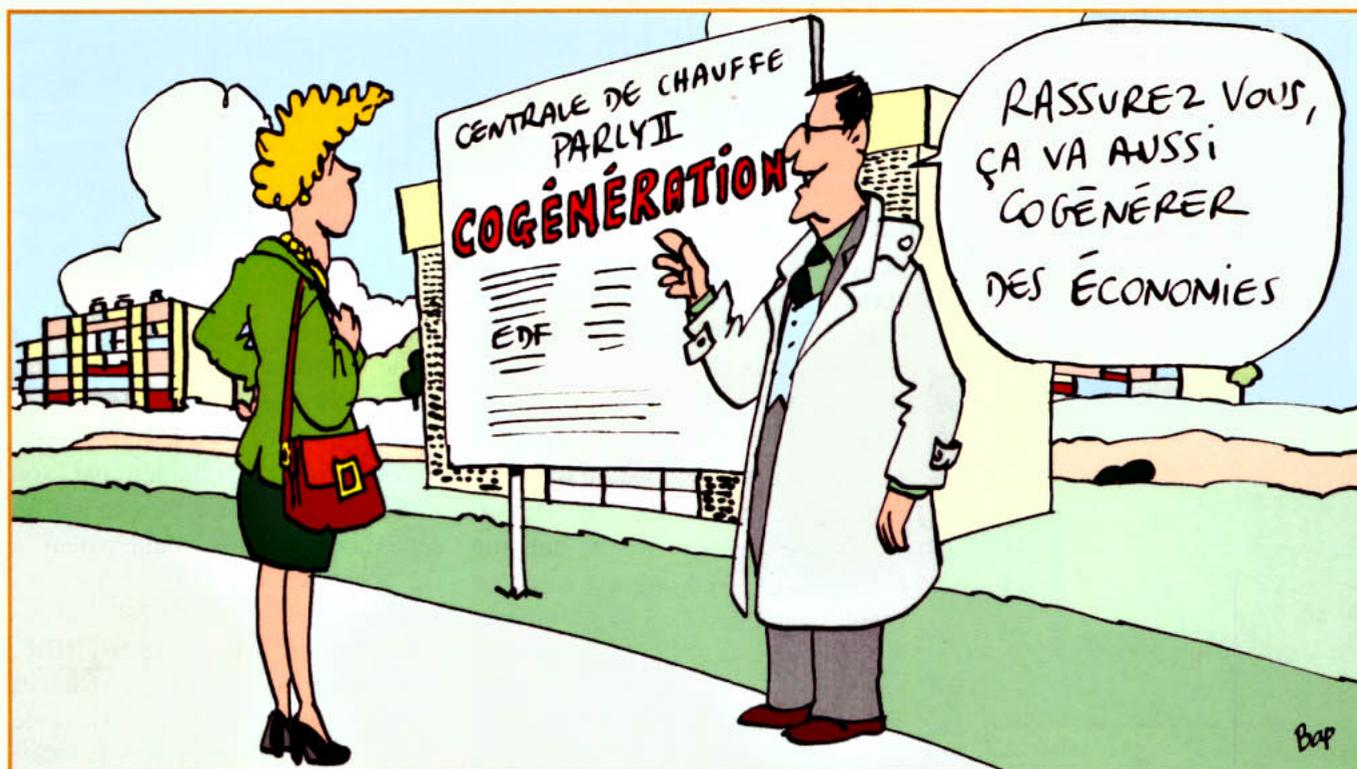
La lettre de

PARLY



BULLETIN D'INFORMATION ET DE LIAISON DES COPROPRIETAIRES ET RESIDENTS

LA COGENERATION DANS LES TUYAUX



UNE BONNE AFFAIRE !

"Ca y est la cogénération démarre !"

"Ah oui ? on en a déjà parlé, mais je ne sais plus très bien ce que c'est !"

"C'est pour avoir le chauffage moins cher."

"Oui, ça je sais, mais encore ?"

"Eh bien ! En quelque sorte, tout se passe comme si on brûlait le même gaz deux fois, une fois pour faire de l'électricité, une fois pour chauffer l'eau chaude et nos appartements, d'où une économie car on revend l'électricité à EDF."

"C'est merveilleux et tu peux m'expliquer comment ça marche ?"

"Je vais essayer. Dans notre chaufferie d'origine, on brûlait le gaz tout simplement dans des chaudières qui produisent l'eau chaude (de 130 à 180°C) du réseau primaire qui se promène

dans tout Parly 2. Dans chaque résidence, à partir de cette eau primaire, une sous-station produit l'eau chaude sanitaire et l'eau du réseau secondaire qui circule dans les panneaux de chauffage."

"Et on change tout ça, pourtant ça marchait pas mal ?"

"Non, on conserve toute cette organisation. Avec la cogénération, on a seulement remplacé une chaudière normale avec un brûleur à gaz par une chaudière de récupération, en fait un échangeur de chaleur."

"Ah bon !"

"Oui, le gaz est brûlé dans la chambre de combustion d'une turbine à gaz, ça produit des gaz très chauds (environ 1400°C) qui entraînent une turbine qui entraîne elle-

même un alternateur..."

"Comme une voiture ?"

"Oui, mais plus gros. L'électricité est revendue à EDF, ça paye une très grande partie du gaz. Et à la sortie de la turbine, les gaz sont encore très chauds (environ 480°C)."

"C'est là qu'ils entrent dans la -chaudière de récupération- ?"

"Oui, car on récupère l'énergie que la fabrication d'électricité n'a pas utilisé pour chauffer l'eau du circuit primaire. Et c'est de l'énergie pas chère."

"C'est une bonne manip. !"

"Oui, grâce à la cogénération, le coût de notre chauffage ne devrait pratiquement pas augmenter alors que le gaz a augmenté de 70 %. Et puis on en a profité pour bien rénover la chaufferie."

"Donc c'est une bonne affaire !"

Roland MARCILLE

LA COGENERATION EST ARRIVEE

Des camions et des grues...

Depuis qu'on en parle, le matériel de la cogénération est enfin arrivé. Début août, ceux qui sont passés dans les rues Cimarosa et Caruel de Saint-Martin, près de la chaufferie, ont aperçu une théorie de camions qui apportaient des composants volumineux et des engins de manutention assez impressionnants.

Les manutentions ont commencé par l'introduction dans la chaufferie de la chaudière de récupération et du transformateur de sortie de l'électricité. Mais la manutention la plus impressionnante, avec une énorme grue, a été celle du caisson de la turbine à gaz, une grosse boîte longue de quatorze mètres, large de trois mètres et de trois mètres de hauteur. Nos voisins de la résidence des Cypres ont bien cru qu'il faudrait



démolir le mur de soutènement de leur route d'accès. Mais non, tout était bien calculé, et le caisson est entré, en biais certes, mais il est entré. Comme il était vide, il a donc fallu y installer la turbine puis l'alternateur, encore de belles pièces, manutentionnées tout en douceur par un grutier aux doigts de fée. Le caisson ainsi équipé a été "roulé" tout doucement à sa place.

Ouf ! Terminé ? Mais non, c'est alors que sont apparus d'autres camions avec encore beaucoup de grosses pièces : les gaines d'air d'alimentation de la turbine, les gaines d'air de réfrigération de l'huile et du caisson, les gaines d'évacuation des gaz de la turbine, les caissons de silencieux, ... Mais alors, tout



ça doit rentrer dans la chaufferie ?

Eh oui, par les ouvertures de la façade, par le toit, et tout est rentré. Oh certes ! Après ça il n'y a plus beaucoup de place. Chapeau les dessinateurs installateurs !

Au fait, et le câble électrique d'évacuation vers le poste EDF de Louveciennes ? Oui, oui, il est posé, et même ils ont fait des trous partout, rue Caruel de Saint-Martin, puis rue des Sports, dans la pelouse jusqu'au tunnel sous la route de Saint Germain. Là, miracle, grâce au système de "forage horizontal guidé" (ou micro-tunnelier), on a traversé la moitié de la route pour aller sur le terre-plein central sans faire de tranchée dans la route ! Le câble a longé le terre-plein central jusqu'à la brette de raccordement de la sortie de Parly 2 sur la route de Versailles (devant la station BP) qu'il a traversé de nouveau par un forage horizontal.

De là, de pelouse en pelouse, de pont en pont, le câble a enfin atteint le poste de Louveciennes, à droite en direction de Saint Germain juste avant l'usine

de traitement d'eau de la Sevesc.

Quand démarre-t-on ?

Après avoir terminé tous les raccordements, tous les calorifuges, après avoir contrôlé, essayé les circuits à blanc, la turbine a tourné pour la première fois dans la chaufferie (elle avait déjà tourné chez le fournisseur) d'abord seule, entraînée par son moteur de lancement, puis en gaz fin septembre. Ensuite, l'alternateur a été accouplé, et début octobre, les essais de production d'électricité ont été effectués vers le réseau EDF; d'abord en envoyant les gaz chauds à l'atmosphère. La phase suivante consiste à les envoyer vers la chaudière de récupération. Rien aujourd'hui ne semble empêcher la mise en service sans tarder. . . .



LA COGENERATION EST ARRIVEE

Des camions et des grues...Suite

Une chaufferie rénovée

En dehors de l'installation de cogénération flambant neuve, la chaufferie est profondément rénovée; elle en avait besoin puisque nos installations dataient de trente ans.

La protection du plafond du bâtiment, "floc" d'amiante, a été déposée (en respectant les conditions draconiennes de protection de l'environnement) et remplacée par un produit autorisé. Les transformateurs électriques d'alimentation de la chaufferie étaient réfrigérés par du "pyralène", un produit "miracle" pendant quarante ans qui s'est révélé dangereux sur le long terme ; les transformateurs ont été déposés, détruits dans une installation agréée et remplacés par un seul nouveau transformateur. Un nouveau tableau de distribution électrique, conforme aux dernières normes de sécurité, remplace l'ancien. Enfin, une nouvelle salle de contrôle permet de suivre avec des moyens modernes le fonctionnement de la turbine à gaz mais aussi des chaudières.

Un bilan financier très positif

Un bilan financier positif, oui, et pourtant, ça n'a pas été tout à fait un long fleuve tranquille, il a fallu régler moult petits problèmes. Les travaux ont été un peu plus importants que prévu initialement. Le génie civil de la chaufferie a réservé quelques surprises (les plans ne correspondaient pas tout à fait à la réalité). La liaison électrique vers Louveciennes a nécessité beaucoup d'études avant de trouver une solution qui donne satisfaction aux protecteurs des arbres de la route de Saint Germain.

Des dispositions pour la protection de l'environnement (contrôle des rejets gazeux de la turbine et des chaudières existantes, remplacement des vitres des baies par du polycarbonate - sorte de plexiglas) se sont imposées pour respecter les directives de l'Administration, qui doit délivrer l'Autorisation d'exploiter



Mise en place de la turbine à gaz dans le caisson

(arrêté préfectoral).

Pendant la négociation pour la mise au point des avenants au contrat de chauffage, nous avons eu la mauvaise surprise de voir le dollar s'envoler de 5,5 FF à plus de 7 FF, (la turbine d'origine USA est payée en dollars) et les taux financiers monter de près de 2 %. La répercussion de ces hausses a été partagée par moitié entre la copropriété et l'exploitant ELYO.

Cependant, le bilan reste très favorable, le prix de la chaleur produite par la cogénération est inférieur de plus de 15 % à celle produite par les chaudières.

Le prix du gaz industriel, pour lequel il n'était pas prévu d'augmentation substantielle au moment de préparer le budget 2001, a augmenté

progressivement depuis janvier 2000, pour atteindre une hausse de plus de 70 % au 1^{er} octobre 2000. Il est rappelé que le prix du gaz est révisé trimestriellement, "accroché" à celui du pétrole, dont le prix du baril est passé pendant cette même période de 17 \$ à plus de 30 \$, aggravé par la chute de l'euro par rapport au dollar d'environ 35 %.

Heureusement, à la demande de notre syndic, notre conseiller en énergie M. BEAUFILS de la société ENERGIE et SERVICES, assisté d'un représentant de la société ELYO, a réussi à obtenir pour Parly 2 un nouveau tarif industriel auprès de Gaz de France, plus avantageux d'environ 30 % que le précédent.

...

LA COGENERATION EST ARRIVEE

Des camions et des grues...Suite

Ce changement de tarif n'a été rendu possible que parce que Parly 2 avait entrepris son programme de cogénération.

Ainsi, malgré une augmentation du prix du gaz industriel de plus de 70% au 1^{er} octobre 2000 et qui devrait encore subir plus de 10 % à plus de 12 % au 1^{er} janvier 2001, la cogénération en a presque totalement gommée les effets sur nos charges !

On l'a échappé belle !

L'impact prévisible, à novembre 2000, devrait être limité à plus de

3.5% environ sur nos charges 2001. Des quatre millions de francs d'économies annuelles espérés et annoncés lors de la présentation de cogénération du projet en 1998, c'est d'une économie de près du double dont nous bénéficierons en raison du prix du gaz actuellement élevé.

Quel avenir ?

Personne ne sait le devenir du prix du gaz, mais si le pétrole et le dollar retrouvent des valeurs d'équilibre, le prix du gaz pourrait redescendre aux valeurs que nous avons connues dans

les années 1990-1999.

Il faut toujours se rappeler aussi que notre facture chauffage dépend pour beaucoup de la rigueur de l'hiver, qui peut varier de plus ou moins 30 %. Ainsi, malgré les avantages considérables de la cogénération, et notamment du changement de tarif GDF, le budget chauffage 2001 risque d'être insuffisant si l'hiver 2000-2001 se révèle peu clément et pourrait nécessiter des ajustements d'appels de charges.

Roland MARCILLE

COMME L'ESSENCE A LA POMPE, DÉJÀ EN 1973 !

Comme le prix de l'essence, le prix du gaz "suit" celui du pétrole.

L'augmentation en est d'autant plus forte que le coût de la matière brute pèse plus lourd dans le prix final.

A Parly 2, nous avons un tarif de gaz industriel, l'augmentation en est proportionnellement supérieure à celle du tarif domestique, qui incorpore beaucoup plus de charges de distribution, non tributaires du prix du pétrole.

Le tarif gaz industriel reste cependant beaucoup plus favorable.

Déjà à l'été 1973, lors de la "guerre du pétrole", le prix du gaz avait flambé, les appels de charge du quatrième trimestre avaient été augmentés de 20 % et le budget de l'année suivante avait été réévalué.

POUR OPTIMISER



LE RENDEMENT

& LE COÛT

DES ÉNERGIES



ELYO

ELYO EST LÀ.

Ile-de-France

7, RUE CAMBRONNE - 75739 PARIS CEDEX 15

01 45 66 30 00

NOUS AVONS TANT D'ÉNERGIE À PARTAGER

UNE DELEGATION POLONAISE A PARLY 2



M. PRADAUD - J.L. CHENAUD - L. WALESA

Le 23 juin, Parly 2 a reçu Lech WALESA, fondateur de Solidarnosc et prix Nobel de la paix, accompagné du Vice-Président de la ville de Gdansk et du patron des Chantiers Navals. Le but : un projet de centre commercial et d'ensemble immobilier. La réputation de Parly 2 montre que le concept est valorisant et exportable.

SACEM ANGOA

PAS DECOURAGEES PAR LE CINGLANT DESAVEU DU TRIBUNAL DE VERSAILLES CONCERNANT LE VERSEMENT DES DROITS D'AUTEUR PAR LA COPROPRIETE, LES SOCIETES DES DROITS D'AUTEUR FONT APPEL.

NOUS SOMMES PARTIS POUR UN MARATHON JUDICIAIRE QUI VERRA SANS AUCUN DOUTE TRIOMPHER LE BON SENS.

DE TOUTE FAÇON LE TEMPS TRAVAILLE EN NOTRE FAVEUR ET PARLY 2 N'A PAS L'INTENTION DE BAISSER LES BRAS.

NOUS NE SOMMES PLUS SEULS PUISQUE L'UNION DES GRANDES COPROPRIETES NOUS SOUTIENT, UNE PARTIE DE LA PRESSE EGALEMENT ET LES POUVOIRS PUBLICS COMMENCENT A ETRE SENSIBILISES.

SRU : MODIFICATION DE LOI DE 1965...

La discussion du projet de loi relatif à la solidarité et le renouvellement urbain se poursuit après plusieurs lectures tenues par l'Assemblée Nationale et par le Sénat et présentation en Commission mixte paritaire le 6 juin dernier.

Composé initialement de quatre vingt sept articles, ce projet en comptait le double après son adoption en première lecture par l'Assemblée Nationale.

En effet, il tend tout à la fois à réformer en profondeur le droit de l'urbanisme et à prévoir de nouvelles règles relatives à l'habitat et aux déplacements.

L'importance et la disparité des

sujets traités dans ce projet feront regretter d'une part le recours à la procédure d'urgence ne permettant pas un débat approfondi des sujets, et d'autre part des modifications ponctuelles de la loi du 10 juillet 1965 là où l'on attendait depuis longtemps déjà une réforme d'ensemble.

Les modifications de la loi 1965 prévues méritent toutefois d'être citées. Elles tendent à assurer une plus grande transparence dans la gestion des copropriétés en prévoyant notamment :

- Un plan comptable spécifique qui permettrait de passer d'une comptabilité de trésorerie à une véri-

table comptabilité d'engagement de dépenses.

- Que les nouveaux règlements de copropriété indiquent les modalités de calcul retenues pour fixer la répartition des charges.
- De faire de l'ouverture d'un compte séparé une obligation légale sauf vote contraire de l'Assemblée.
- La tenue d'un carnet d'entretien de l'immeuble par le syndic.

D'autres modifications prévoient la mise en place d'un mécanisme de recouvrement accéléré des provisions dues par les copropriétaires ainsi que l'imputation au copropriétaire débiteur des frais occasionnés par son retard.

Catherine RICH

VISITE AUX PEPINIERES ALLAVOINE...

La visite du samedi 16 septembre conduite par Bernard GARCIN, directeur des pépinières Allavoine, a eu son succès habituel puisque vingt participants responsables des espaces verts de résidences étaient présents.

Sortie pratiquement indemne de la tempête de décembre, cette pépinière a l'intérêt de présenter une belle plage de tailles d'arbres, en particulier dans les conifères.

On a pu apercevoir beaucoup de variétés intéressantes.

Au moment où le parc de Versailles a mis en valeur le tulipier de Virginie, on a pu voir une variante très intéressante de cet arbre : le tulipier de Virginie marginé doré à feuilles jaunes et vertes au printemps et en été.

Si le liquidambar est présent sur un certain nombre de rési-

dences de Parly 2, on a pu admirer un liquidambar auréa à feuilles vertes tachetées de jaune.

Les participants se sont montrés satisfaits de cette visite qui leur aura sans doute beaucoup appris. Chacun d'eux a reçu un catalogue qui pourra contribuer à les aider à faire un choix.



Michel AMSTOUTZ

PROJET DE PARKING RUE DE LOUVECIENNES AU CHESNAY



Les riverains du petit centre commercial de la rue de Louveciennes s'inquiètent de ne plus entendre parler du projet de parking souterrain alors que le stationnement devient de plus en plus difficile dans ce quartier et que la bienveillance qui avait été réclamée à la Police semble bien oubliée.

Les difficultés administratives et juridiques semblaient avoir trouvé une solution et un appel d'offres était sur le point d'être lancé il y a bien longtemps. Les résidents de ce quartier s'interrogent maintenant sur l'évolution de ce dossier.

Les prochaines échéances municipales seront-elles de nature à le déterrer ?

ENTRETIEN DES VOIES

Beaucoup se sont interrogés sur l'intérêt des réparations effectuées cet été à l'aide de goudron liquide et gravier, et ont regretté que les surfaces traitées limitées aux seuls points d'infiltrations soient inesthétiques.

C'est le coût qui a imposé ce choix.

En effet, la réfection totale des voies de Parly 2 en enrobé coûte

près de 15 millions de francs. Assurer l'étanchéité des fentes dues aux mouvements de terrain et racines d'arbres, c'est prolonger de plusieurs années la vie du revêtement pour une dépense de 350 000 Frs. C'était indispensable.

Merci à la pertinence de notre commission technique qui nous a conseillé ces travaux.



*Une équipe sérieuse et dynamique
à votre service*



G.D.O.

52, rue de Glatigny
78150 - LE CHESNAY

NETTOYAGE des Immeubles - Bureaux - Vitres
SHAMPOOING - DECAPAGE - LUSTRAGE des Sols
TRAITEMENT des Marbres
PEINTURE
VIDE des Greniers - Caves

Tél. 01 39 54 79 00 - Fax 01 39 55 20 62

INSECURITE DANS LES PARKINGS

La visite régulière des parkings souterrains de Parly 2 révèle principalement deux problèmes :

- ❑ L'absence ou de trop rares nettoyages pour certains;
- ❑ Le manque de fermetures pour d'autres, entraînant des dégradations (tags, extincteurs vidés, vols dans les véhicules) et un risque plus grand de voir s'y réfugier des personnes mal intentionnées.

Ici encore se pose le problème de la motivation de certains membres de conseils secondaires, qui, n'ayant personnellement pas de box dans ces parkings, se désintéressent totalement du parking dont ils ont la charge.

Ne serait-il pas plus logique d'en déplacer la gestion au Conseil Principal comme pour les piscines ?

L'harmonie, la propreté et la sécurité y gagneraient certainement.

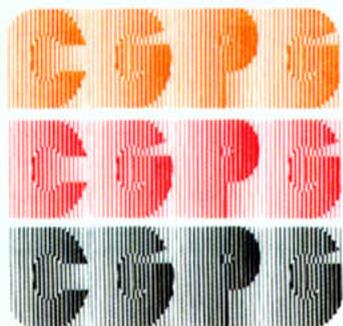
La répartition des charges pour les boxes souterrains resterait inchangée.

Michel TEXIER

ENTRETIEN DES LISSES HARAS



Lisses haras blanches et pelouses vertes sont les signes forts de l'esthétique de Parly 2. Certaines résidences veillent à leur entretien, d'autres oublient de refaire la peinture blanche, et c'est tout Parly 2 qui y perd de son image. Ne serait-il pas plus efficace et économique de traiter ce sujet au niveau de l'ensemble de Parly 2 sous la surveillance du Conseil Principal ? Cette solution aurait l'avantage de ne pas "oublier" les lisses haras des petits centres commerciaux, ou du CPH, etc.



CGPG

SA au capital de 504 000 Euros

11 bis, rue Jean-Jacques ROUSSEAU - 94203 IVRY-SUR-SEINE Cedex

Tél. 01 45 21 67 67 - Fax. 01 45 21 67 68

e-mail cgpg@cgpg.fr



PEINTURE INTERIEURE - TRAITEMENT DE FACADES
ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTERIEUR

UN PARLYSIEN MAIRE DE ROCQUENCOURT



Jean-François PEUMERY, Vice-Président du Conseil Principal de Parly 2 en charge de la communication vient d'être élu au fauteuil de Maire de Rocquencourt à la suite du départ de Guy SALADIN.

Après Jacques LECLERC, administrateur de Parly 2, qui a conduit les destinées de cette ville pendant dix-neuf ans, Parly 2 s'honore de voir de nouveau un Parlyisien au service des Rocquencourtois.

Michel PRADAUD

FUTUR SIMPLE

L'association CAP CONSOMMATEURS s'intéresse au consommateur habitant.

Le 26 septembre, Jean-Pierre DAWAY, Directeur du Service de l'Habitat de France Télécom, est venu expliquer le concept de la maison communicante à travers l'audiovisuel, la domotique, la téléphonie/micro et l'électroménager.

Les concepts s'appliquent aux nouveaux programmes immobiliers. Il est cependant important et utile qu'une copropriété de la qualité de Parly 2 soit en contact direct avec les ingénieurs de l'habitat du futur.

Cela va se traduire par la mise en place de passerelles domotiques, home cinéma, câblage multiservices, partage d'accès internet... dont l'ambition sera de simplifier la vie et de donner plus de confort. (Illustration ci-dessus).

Cette veille technologique pourra développer la réflexion et les contacts avec les différents intervenants : VIGIC,



vidéo-surveillance, internet. (Voir l'article : "Internet : Le retour des vraies valeurs" page 9).

Le futur simple sera communicant, pratique, ludique, simple, sécurisant et évolutif.

Michel PRADAUD

INDEMNISATION SUITE A LA TEMPETE



L'indemnité allouée par la Compagnie d'assurances au titre des espaces verts s'élève à 1 660 000 Frs -en réparation des dégâts qui avaient été chiffrés à 2 800 000 Frs- (montant des devis). Après réexamen, la Compagnie d'assurances a accepté, à titre commercial, d'ajouter une indemnité supplémentaire de 300 000 Frs, à condition que le montant total de la facture soit bien de 2 800 000 Frs. A ce jour 1 150 000 Frs ont été payés aux entreprises pour le désouchage et l'enlèvement, le solde sera affecté au remplacement des arbres. Il convient de préciser que la somme réservée à la replantation sera répartie par sinistre et non par tantièmes. En tout état de cause, la Compagnie d'assurances versera le solde de l'indemnité à présentation de la totalité des factures, le montant global déterminant le montant exact de l'indemnité.

Catherine RICH

TVA SUR LES HONORAIRES D'ARCHITECTES...

La TVA sur les honoraires d'architectes est ramenée de 19,60 % à 5,50 % lorsqu'il y a **étude et maîtrise d'œuvre** ou simplement **maîtrise d'œuvre**, avec effet rétroactif au 15 septembre 1999.



ECONOMIES

INTERNET : LE RETOUR AUX VRAIES VALEURS

Internet est une vraie révolution, à comparer à celle générée par l'apparition du téléphone : plus besoin de se déplacer pour communiquer, donc gain de temps et d'argent; la clientèle potentielle s'accroît dans des proportions vertigineuses; les tarifs de communications se réduisent d'autant; l'acheteur peut voir, écouter et poser des questions pour bien acheter, une aubaine pour l'économie. Il suffit d'observer l'impact du téléphone sur le développement du commerce pour se faire une petite idée de ce qu'Internet apportera en ce domaine en termes de modifications profondes du comportement économique dans le monde entier.

Les prédictions des visionnaires affirment que, d'ici trois ou quatre ans, 80 % du Produit Interieur Brut sera absolument dépendant d'Internet. Dans le même temps, les villes dans lesquelles la pénétration Internet sera la plus forte verront leur taux de chômage baisser proportionnellement par le simple fait du développement économique, contrairement à la crainte couramment répandue de voir Internet tuer l'emploi. Et les premières analyses sérieuses, relayées en-veux-tu-en-voilà par la presse, confirment cette tendance.

Tout cela est bel et bon mais dans toute cette effervescence, n'est-on pas en train d'oublier l'Homme au bénéfice de

l'acteur économique? Moi, je deviens quoi là-dedans? Internet m'apporte quoi dans ma vie quotidienne, chez moi, à Parly 2 ? Question peut-être un peu égoïste, mais de temps en temps ça ne fait pas de mal. Pour y répondre, remontons légèrement le temps, aux premiers jours de l'Internet. Après son "invention" à des fins militaires, Internet se développe entre universités américaines, comme vecteur de coopération dans la gestion de projets, autrement dit comme outil communautaire.

Une idée est lancée, annoncée au groupe et chacun peut travailler à l'avancée du projet commun par l'apport de son expérience, de son temps ou de ses idées, le tout en totale transparence et partage immédiat des informations.

Voilà un principe qui rappelle l'esprit de notre copropriété, et en cela il paraît clair qu'Internet modifiera également la façon de travailler des personnes qui la dirigent, qui la gèrent, mais aussi qui y vivent. Pour moi, cela voudra dire une information plus complète et facile d'accès, une capacité élargie à m'impliquer dans la vie de ma communauté.

Il s'agit là de l'un des axes majeurs autour desquels le Syndicat Principal

travaille en ce moment. Seul ou en coopération avec le Centre Commercial de Parly 2, il réfléchit à toutes les possibilités de faciliter la participation du plus grand nombre à notre communauté :

portail Parly 2, fourniture d'accès à Internet gratuit avec adresse e-mail **xxx@parly2.com**, création de groupes de travail en ligne...

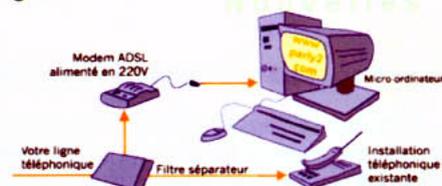
Tout cela avec les deux mêmes objectifs qui ont animé les initiateurs d'Internet à Parly 2 : travailler ensemble pour valoriser notre patrimoine et nous rendre la vie la plus agréable possible.

Stéphane DUPROZ

Se renseigner directement auprès des FAI pour les tarifs d'abonnement ADSL et les disponibilités des points d'accès ADSL.

Pour information, l'abonnement manuel Wanadoo ADSL est à 135 F TTC et le point d'accès à Parly 2 existe.

L'installation chez vous :



1. Un technicien France Telecom vous installe le filtre et le modem ADSL de France Telecom (voir schéma ci-dessus)
2. Vous vérifiez au préalable que votre carte Ethernet est correctement mise en place et configurée sur votre micro-ordinateur.
3. Vous installez le cédérom du kit de connexion en suivant les instructions indiquées dans le manuel qui l'accompagne.

Votre serveur, Cyber-Intendant de son état, est d'ors et déjà raccordé à cette merveille tant attendue (qui en théorie est presque 10 fois plus rapide que le plus rapide des modems...)

Il ne manquera pas de vous faire part de tous ses commentaires.

source : <http://www.netisair.fr>

VOTRE AVIS ANONYME* SUR L'ADSL

- Pour sans condition
 Pour après étude de coût
 Contre
 Sans opinion

Voter **Effacer**



La signature de la propreté



PROPRETE

Entretiens périodiques et interventions ponctuelles

HYGIENE

Dépollution et assainissement des réseaux aérauliques
 Désinfection, désinsectisation et dératisation

RENOVATION

Peinture, revêtements murs et sols

TEL. : 01 41 38 32 20

Fax : 01 47 72 24 63

29, rue Victor HUGO - 92800 PUTEAUX

SERVICE ECOUTE ET ACCUEIL

Le Service Ecoute et Accueil poursuit son action.

Pour des raisons d'efficacité la permanence téléphonique sera constante, les bénévoles sont toujours à votre disposition aux numéros suivants :

01 39 54 67 54

06 09 67 42 83

Cette permanence est assurée par des personnes bénévoles demeurant à Parly 2 depuis de nombreuses années.

Par ailleurs, leurs diverses activités professionnelles leur permettent, depuis longtemps d'être particulièrement au fait des réalités, connues ou moins connues, que vivent les résidents.

En conséquence, il est possible, en toute confiance, de leur demander conseil ou de les informer d'une situation difficile.



Fin l'été ! Les piscines sont fermées.

Tout s'est bien passé, même si la météo n'a pas permis une fréquentation optimale des bassins.

Il faudra maintenant attendre l'année prochaine pour profiter des baignades...

PERMANENCES du CONSEIL SYNDICAL PRINCIPAL

Mardi : 10 h à 17 h 30 - Jeudi : 10 h à 17 h 30 - Samedi : 10 h à 12 h

☎ 01 39 55 31 11 - Fax : 01 39 55 04 44

DECES DE MADAME HALINA SZYBOWICZ

Halina SZYBOWICZ vient de nous quitter.

Celle qui fut longtemps Présidente de la résidence Saint-Honoré était moins connue à Parly 2 pour son implication dans une association consacrée au mieux être des enfants.

Une grande dame nous quitte.

C L U B ARS

CENTRE CULTUREL
DE PARLY 2

Bienvenue à tous les nouveaux habitants de Parly 2. Nous serons heureux de vous accueillir au Club Ars qui fait partie de notre copropriété et qui vous propose de nombreuses activités culturelles, artistiques, artisanales et autres disciplines (informatique, bridge, etc.). Si vous n'avez pas notre brochure, faites le nous savoir, nous vous l'enverrons.

Ayant reçu beaucoup de demandes, nous avons dû ouvrir de nouveaux cours dans plusieurs disciplines. En informatique de nouvelles sessions commenceront fin décembre en Word, Excel, Access, Internet, comme pour l'ensemble de nos cours nous bénéficieront d'un agrément en formation professionnelle.

Si vous souhaitez commencer une activité en cours d'année, n'hésitez pas il reste quelques places dans certains cours :

En espagnol : avec un professeur madrilène.

En bois peint : création d'un cours le vendredi matin s'il y a des élèves supplémentaires.

En piano : nous pouvons accueillir quelques enfants ou adultes. Le professeur propose d'ouvrir un cours de solfège ludique et efficace pour les plus jeunes.

En histoire de l'art : dans deux cours différents :

Histoire de la décoration intérieure du Moyen-Age au XX^{ème} siècle : jeudi de 9h à 11h.

Histoire de la peinture française du Moyen-Age à nos jours : jeudi de 14h à 16h.

En bridge : cours du soir pour les débutants et le vendredi matin pour les troisième années.

En dessin peinture : le lundi matin et le lundi soir pour ceux qui travaillent.

Et pour les jeunes il reste des places en anglais pour les CE1-CE2 et en BD à partir de treize ans.

EXPOSITIONS :

Huiles-aquarelles-pastels

20 novembre au 3 décembre :

N. COUGNY - F. CROSNIER - J. VAGNER.

Aquarelles : 4 au 22 décembre

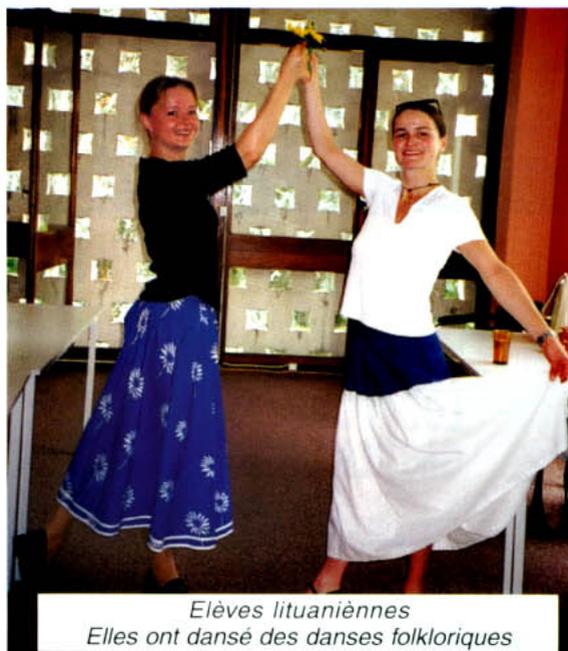
P. DERUSSIT.

UPAC Union des Photographes Amateurs du Chesnay
22 janvier au 4 février 2001

Exposera de superbes photographies qui sont d'un niveau professionnel bien que réalisées par des amateurs.

Prix du Club Ars 2000

12 au 25 mars 2001



Elèves lituaniennes
Elles ont dansé des danses folkloriques

M. GUYENNOT

ANIMATIONS JEUNES :

Pour les sept à onze ans, pendant les vacances scolaires : ateliers plastique : peinture, collages, modelages. Certains après-midi par semaine. **Inscription quinze jours avant.**

CONFERENCES : les mardis à 14h.

12 décembre : Chinoiseries et Parasols - laques chinoises.

9 janvier : Miroirs et regards dans la peinture.

6 février : L'Islam Histoire et Art.
20 mars : Les animaux aimés dans l'Art.

24 avril : Visite à la Mosquée de Paris.

29 mai : L'Europe baroque.

DINERS D'ENOLOGIE :

7 décembre : Champagne présenté par M. CARRE

25 janvier : Médoc avec M. et Mme BOISVERT.

22 mars : Montlouis (vin de Loire) avec M. et Mme CHIDAINE.

Jacques CAULIER - Françoise LERIDON

Permanences : Lundi au vendredi :

10 h à 12 h. & 14 h à 18 h.

Résidence Auteuil-Trocadéro
Le Chesnay

☎ / Fax. : 01 39 54 43 47

email: club.ars@wanadoo.fr



Oeuvre d'un enfant des cours de dessin

